

Aides gaspillées

Les destructions israéliennes des
projets financés par l'UE
en Palestine

Juin-2016



Euro-Med Monitor



www.euromedmonitor.org



"C'est la situation sans issue classique. Les Palestiniens ont besoin d'aide pour reconstruire, mais dès qu'ils commencent à se remettre sur pieds, Israël les fait tomber à nouveau. Ce cercle vicieux doit cesser."

Pam Bailey, secrétaire internationale de l'Observatoire Euro-Méditerranéen des droits de l'Homme.

Remerciements

L'Observatoire Euro-Méditerranéen des droits de l'Homme exprime sa sincère gratitude à ceux qui ont fait, développé et réalisé ce rapport:

Pam Bailey

Maha Hussaini

Supervision générale

Mohammed Shehada

Cécile Choquet

Recherche de terrain

Mohammed Shehada

Catherine Charrett

Dina Asaad

Formulation, édition et rédaction

Mira Bishara

Assistance juridique

Anas Masri

Anas Jneina

Sandra Owen

Mohammed Ballour

Traduction

Israa Abu Shammala

Wassif Qadah

Conception et production finale

Table des matières

Résumé	5
Méthodologie et contraintes	6
Contexte	6
Aide financière de l'UE aux territoires palestiniens	7
Les démolitions en Cisjordanie	9
Démolitions à Jérusalem-Est	14
Destructions massives à Gaza	17
Quel avenir pour l'aide à la lumière de la perspective de plus de destructions?.....	19
Recommandations	20

Résumé

Les dégâts portés aux projets financés par l'Union européenne en Palestine pendant les attaques israéliennes et autres incursions n'ont rien de nouveau. Cependant, suite à la décision de l'Union en **2015** d'étiqueter les produits provenant des colonies israéliennes, le nombre de projets financés par l'UE démolis ou confisqués par Israël a augmenté de façon spectaculaire. Au cours des trois premiers mois de **2016**, le nombre de démolitions par mois, qu'il s'agisse de propriétés privées ou de projets financés internationalement ou par l'UE, a augmenté d'une moyenne de **50** entre **2012-2015**¹ à 165. Le bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires 'OCHA' a documenté **120** démolitions de bâtiments financés par l'UE durant les trois premiers mois de **2016**².

L'Observatoire Euro-Med estime que depuis **2001**, les autorités israéliennes ont détruit environ **150** projets de développement, totalement ou partiellement financés par la Commission européenne et ses Etats membres, ce qui a entraîné une perte financière d'environ **58** millions d'euros pour l'UE sur un total de 85 millions d'euros de dégâts.

Euro-Med estime que depuis **2001**, la valeur totale de l'aide financière de l'UE gaspillée (projets de développement et humanitaires) s'élève à **65** millions d'euros—dont au moins **23** millions ont été perdus lors du seul assaut de **2014**.

Dans ce rapport, Euro-Med analyse la destruction par Israël des projets et structures financés par l'UE dans les Territoires palestiniens occupés (Tpo) durant la période entre **2001 et mai 2016**, en utilisant le peu de données publiques disponibles; puisque ces informations sont activement dissimulées par les responsables européens pour éviter l'embarras. Nous contestons la légalité de la destruction, discutons de son «effet paralysant» sur la volonté des donateurs à poursuivre la reconstruction de Gaza et examinons l'impact négatif sur la crédibilité des instances européennes au cours des négociations pour une paix possible.

¹ <https://www.ochaopt.org/content/protection-civilians-weekly-report-10-16-may-2016>

² <https://www.ochaopt.org/content/sharp-increase-west-bank-demolitions>

Méthodologie et contraintes

Depuis 2012, les informations concernant les dégâts causés aux projets financés par l'UE sont inaccessibles à la fois pour les médias et pour les institutions des droits de l'Homme, et encore plus pour le contribuable public. Pourquoi? "Cela pourrait représenter un embarras pour l'UE de ne pas savoir protéger correctement les installations qu'elle a financées", déclare Cécile Choquet, chercheur à Euro-Med. Ainsi, les données les plus pertinentes sont classées

Même la liste des projets détruits ou menacés reste confidentielle.

"Le problème est que personne ne veut contrarier Israël pour des pourparlers de paix", rapporte un diplomate.

Le rapport est fondé principalement sur la recherche de terrain, la collecte de données et sur des entretiens avec des témoins oculaires, des conseils de village, des municipalités et les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux concernés. Des informations partielles ont été mises à disposition par seulement quelques diplomates qui ont demandé à rester anonymes. Certaines autres informations ont été glanées à partir de sources secondaires telles que le recours à des médias crédibles et les rapports d'OCHA, en plus de l'évaluation générale faite par le Comité ministériel pour la reconstruction de Gaza.

Contexte

Politique de l'UE sur la Palestine

Selon les responsables de l'UE, l'objectif prioritaire de l'Union est la création d'institutions pour un futur État palestinien démocratique— indépendant, viable et capable de coexister dans la paix et la sécurité avec Israël. L'UE a insisté sur le fait qu'elle ne reconnaît aucune modification des frontières de 1967 autre que celles convenues par les deux parties. Ainsi, l'UE considère la protection des droits des Palestiniens de la zone C de la Cisjordanie (sous contrôle israélien complet) comme d'une importance primordiale pour la réalisation d'une solution viable à deux États au conflit israélo-palestinien.

Les relations UE-AP

Les relations entre l'Union européenne et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) ont été établies en 1975 dans le cadre du dialogue euro-arabe. Depuis lors, l'Autorité



palestinienne (AP) créée plus tard a été nommée partenaire à part entière au sein de la politique européenne de voisinage, à travers laquelle l'UE travaille avec ses voisins du sud et de l'est à parvenir à la coopération la plus étroite possible. Un plan d'action commun UE-AP finalisé en 2013 fixait l'ordre du jour.

Aide financière de l'UE aux territoires palestiniens

La Commission européenne (CE), l'organe exécutif de l'UE, est un membre du Quatuor du moyen orient, qui a été formé pour aider la médiation des négociations de paix et soutenir financièrement le développement économique palestinien et la construction d'institutions palestiniennes en préparation d'un éventuel Etat. L'UE est le plus grand donateur multilatéral pour les Palestiniens, ainsi que le plus grand soutien financier des réfugiés palestiniens par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA). En outre, l'UE est un donateur clé pour les projets de développement parrainés par la Banque mondiale en Palestine. Depuis 1994, l'UE a versé plus de 5.6 milliards d'euros d'aide à l'Autorité palestinienne. Ces fonds sont acheminés à l'Autorité palestinienne par le biais de plusieurs mécanismes.

- 1- **Aide Financière directe.** Depuis février 2008, la principale forme de soutien de l'UE dans les territoires palestiniens consiste en une aide financière directe ayant pour objectif d'aider l'Autorité palestinienne « à honorer ses obligations envers les fonctionnaires, les retraités et les familles vulnérables, à maintenir les services publics essentiels et à améliorer les finances publiques» ainsi que de « maintenir la viabilité de la solution à deux Etats en soutenant les conditions de vie de base du peuple palestinien ». Entre 2007 et 2015, l'Union européenne a programmé plus de 2,5 milliards d'euros³ en faveur des Territoires palestiniens au titre de l'Instrument européen de voisinage (IEV), le plan qui définit la mise en œuvre de sa politique de voisinage. Les sommes d'argent sont principalement acheminées par l'intermédiaire d'un fonds appelé PEGASE⁴. Guidé par le plan de réforme et de développement de l'Autorité palestinienne, ce mécanisme de financement est conçu pour mettre l'accent sur quatre priorités: la gouvernance, le développement social, le développement du secteur économique et privé, et le développement des infrastructures publiques. En 2015, la Commission européenne a annoncé que « environ un tiers de la valeur totale de PEGASE sera affecté au paiement des salaires, des pensions et des allocations sociales dans la bande de Gaza ». En 2016, le soutien financier de l'UE par le biais de PEGASE a été renouvelé à hauteur de 170.5 millions d'euros.

³<http://www.consulfrance-jerusalem.org/Que-fait-la-France-pour-les-territoires-palestiniens>

⁴ EGASE stands for Mécanisme Palestino-Européen de Gestion de l'Aide Socio-Economique.

- 2- **Aide humanitaire:** Depuis 2000, le département d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne a alloué 700 millions d'euros⁵ pour aider à financer les besoins fondamentaux de la population palestinienne de la bande de Gaza et de Cisjordanie. En 2015, le financement humanitaire de la Commission était de 25 millions d'euros⁶. En 2016, ce soutien a été renouvelé à hauteur de 82 millions d'euros⁷ alloués au soutien de l'UNRWA.
- 3- **Aide des Etats membres de l'UE:** En plus du financement au niveau de l'UE, les Etats membres tels que la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, le Danemark et la Suède soutiennent activement les Palestiniens à travers leurs propres projets. Par exemple, le 9 Mai 2016, le gouvernement suédois a annoncé une contribution de 65 millions de couronnes suédoises (7 millions d'euros) à l'UNRWA⁸ en faveur des réfugiés palestiniens en Syrie, en Cisjordanie et à Gaza. De même, la France a dépensé près de 394 millions d'euros de 2008 à 2014, et 40 millions d'euros pour la seule année 2015, en soutien à l'Autorité palestinienne et à l'UNRWA. Le gouvernement français soutient également les institutions de la société civile et académique, grâce à des activités culturelles mises en œuvre par le consulat français en Palestine.
- 4- **Missions de politique de sécurité et de défense commune (PSDC):** Il existe deux missions opérant dans les territoires palestiniens: a-EUBAM Rafah (mission d'assistance frontalière de l'UE à Rafah, lancée en 2005), et b-EUPOL COPPS (mission de police de l'UE pour les territoires palestiniens, depuis 2006).

⁵ http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/palestine_en.pdf

⁶ http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/palestine_en.pdf

⁷ http://ec.europa.eu/enlargement/neighbourhood/pdf/key-documents/palestine/20160219-aap-2016-palestine-part_1-financing-commission-decision.pdf

⁸ http://ec.europa.eu/enlargement/neighbourhood/pdf/key-documents/palestine/20160219-aap-2016-palestine-part_1-financing-commission-decision.pdf

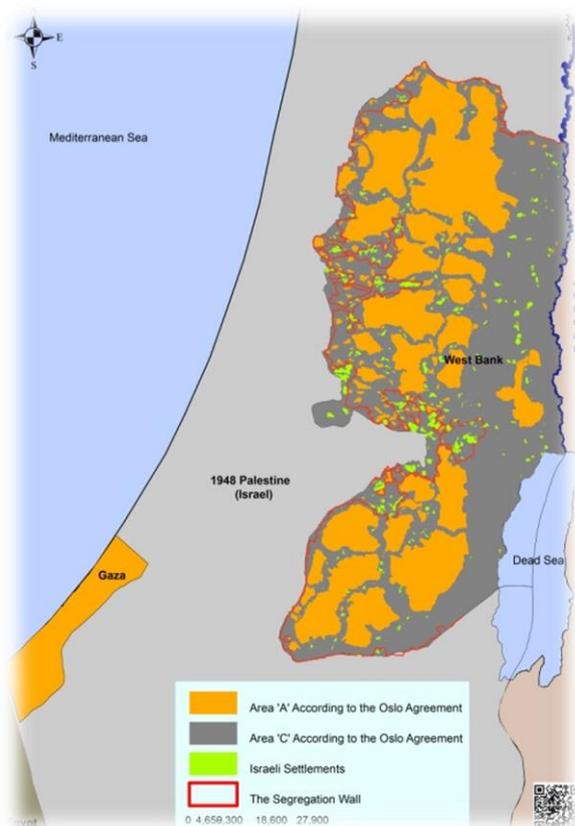
Les démolitions en Cisjordanie

La Cisjordanie compte 2,65 millions d'habitants. Les Palestiniens vivant à Jérusalem-Est, les zones de couture (situées entre la barrière de séparation et la ligne verte de l'armistice de 1949) et la zone C (sous contrôle israélien complet) font face à la pression sans cesse croissante de l'occupation israélienne. Les restrictions de déplacement et d'accès, la démolition de maisons et d'autres biens essentiels à la survie, les transferts forcés et la violence des colons augmentent la vulnérabilité socio-économique de la population. Les Palestiniens sont séparés de leur terre, familles, des écoles, des hôpitaux, des lieux de travail et des lieux de culte en raison des restrictions de mouvement.

Divisions administratives

Suite à l'accord intérimaire d'Oslo II de 1995, la Cisjordanie (excepté Jérusalem-Est) a été divisée en trois zones administratives, chacune avec des frontières et des contrôles de sécurité distincts:

- **La zone A** représente un pourcentage relativement faible de la Cisjordanie (18 %), mais comprend les grands centres de population palestiniens. L'Autorité palestinienne en a le contrôle.
- **La zone B** (22 %) est sous contrôle civil palestinien, mais la responsabilité de la sécurité est partagée avec le gouvernement israélien.
- **La zone C** représente la plus grande partie de la Cisjordanie (60 %) et comprend des zones d'importance stratégique pour Israël et ses colonies. Ainsi, elle est sous contrôle israélien sécuritaire et civil complet. C'est la seule zone contiguë en Cisjordanie, englobant efficacement et séparant les zones fragmentées A et B. La zone C englobe également la plupart des terres fertiles et riches en ressources de la Cisjordanie. Toutes les affaires civiles concernant la terre, de l'allocation à l'entretien des infrastructures, sont entre les mains d'Israël. Par conséquent, même si les services d'éducation et de santé relèvent de la responsabilité de l'Autorité palestinienne, c'est au final le gouvernement d'Israël qui approuve ou non la construction des infrastructures nécessaires. Entre 2010 et 2014, seulement 1,5 % des demandes de permis de construire dans la zone C ont été approuvées par les autorités israéliennes.



Zone C et attention internationale

Récemment, la hausse du nombre de destructions des biens civils dans la zone C, qui ont lieu depuis plusieurs décennies, a attiré l'attention internationale. La destruction de propriétés en raison de l'absence de permis de construire est particulièrement critiquée comme une violation délibérée et discriminatoire de la loi internationale—en particulier des dispositions de la Quatrième Convention de Genève sur la protection des personnes civiles en temps de guerre (1949) et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948). Comme indiqué dans la dernière décision de mise en œuvre de la Commission européenne, "24 % des ménages de la zone C sont en insécurité alimentaire, en raison des démolitions de logements et des moyens de subsistance. Plus de 70 % des communautés situées entièrement ou principalement dans la zone C ne sont pas connectées au réseau d'eau et comptent sur l'eau de pluie ou sur les réservoirs d'eau, dont le coût est considérablement plus important." Selon l'ONU, la destruction des infrastructures servant les besoins sociaux de base dans la zone C, tels que les abris, les écoles, les cliniques, les fermes et les cabanes pour animaux, aboutit à une «dépendance humanitaire croissante », à des déplacements forcés et au recul du développement de la population civile dans les territoires palestiniens occupés.

Position de l'UE sur les démolitions de la zone C

En Mai 2012, les ministres européens des Affaires étrangères se sont opposés à la destruction des projets construits avec l'aide de leurs pays dans la zone C, indiquant que l'Union ne continuerait pas seulement à fournir une assistance, mais aussi qu'elle attendait que de telles initiatives soient protégées. En 2014, l'UE a officiellement critiqué les politiques de colonisation israéliennes à Jérusalem-Est, et a mis en garde contre la poursuite de constructions sur des terres contestées, qui aboutit souvent à la destruction d'écoles et autres structures financées par l'Europe. En Janvier 2015, l'UE a adopté à l'unanimité une résolution s'opposant au renforcement des colonies dans les territoires palestiniens occupés. Federica Mogherini, chef de la politique étrangère de l'UE, a décrit la résolution comme "une base bonne et commune pour notre position commune ainsi que notre engagement dans le processus de paix au Moyen-Orient."

2001-2011: 50 millions d'euros de dégâts portés aux projets de développement financés par l'UE

En 2012, suite à une enquête présentée par Chris Davies, membre britannique du Parlement européen, le commissaire chargé de l'élargissement et de la politique de voisinage, Štefan Füle, a publié une liste des projets financés par l'UE ou ses États membres qui ont été détruits ou endommagés par l'armée israélienne entre Mai 2001 et Octobre 2011. La liste comprenait 82 projets, dont 26 étaient situés en Cisjordanie et représentaient une perte de 49.2 millions d'euros, dont 30 millions d'euros provenaient directement de l'Union européenne.

2012-2015: accélération des destructions

Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), environ 79 structures financées par l'UE ont été démolies dans la zone C de la Cisjordanie et la région de Jérusalem en 2012, et 54 autres ont été détruites au cours des six premiers mois de 2013. Puis vinrent 2014 et la guerre d'Israël contre Gaza, marqués par des démolitions massives qui ont endommagé ou détruit un certain nombre de structures soutenues financièrement par l'UE.

83 écoles de l'UNRWA comptaient parmi les bâtiments visés. L'année suivante, Israël retourna son attention vers la Cisjordanie, détruisant 108 logements résidentiels dans la zone C et à Jérusalem-Est, ainsi que des magasins et autres locaux commerciaux. En une seule semaine en Août 2015, 63 maisons ont été détruites, laissant 132 Palestiniens sans abri. Selon le Comité israélien contre les démolitions de maisons (ICAHD), ceci porte le nombre de structures démolies entre 1967 et 2015 à 48 488.

Israël sur les ordres de démolition

Le bureau du Coordonnateur des activités gouvernementales [israéliennes] dans les territoires [occupés] (COGAT) a refusé de commenter les estimations de l'ONU relatives aux démolitions de la zone C, disant seulement que «des mesures étaient prises contre toute construction illégale.» En Mai 2015, l'influente ONG israélienne Regavim a publié un rapport accusant l'UE de «financer des centaines de constructions illégales dans la zone C» et a appelé le gouvernement israélien à les détruire. "Nous agissons parce que [la construction de maisons, etc. pour les Palestiniens] vole notre terre", a soutenu Ari Biggs, directeur des relations internationales de Regavim, dans le Times d'Israël. Il estime que l'UE est passée d'une aide humanitaire à "une coopération active afin de jeter les bases d'un Etat palestinien". Il existe même des cas où les autorités israéliennes ont démolé des projets palestiniens qu'elles avaient préalablement approuvés.

Réseau électrique palestinien financé par la Belgique

Le 29 Avril 2014, les forces israéliennes ont démolé plusieurs structures, dont une mosquée, dans le village palestinien de Khirbet Al Tawil, à l'est de Naplouse. Des centaines de soldats ont été déployés dans le village à l'aube. Ils protégeaient six bulldozers qui se sont mis à réduire en gravats des bâtiments qui avaient été construits "sans permis israélien". Toutefois, ces documents sont presque impossible à obtenir pour les Palestiniens. Le mois de Septembre suivant, l'armée israélienne a abattu les poteaux et les câbles d'alimentation du projet d'électrification belge du petit village. Le projet d'électrification avait été achevé en 2004, en coordination avec les autorités israéliennes, afin d'améliorer les conditions de vie des 200 habitants défavorisés du village. Un total de 100 poteaux et autres supports d'éclairage ont été détruits durant l'incursion, et 3,5 km de câbles électriques ont été coupés. Le gouvernement belge a estimé le coût des dommages à 55 000 euros, a condamné cette destruction et a annoncé qu'elle demanderait un dédommagement pour la perte. L'ambassadeur d'Israël a été convoqué au ministère des Affaires étrangères de la Belgique pour recevoir cette demande.

Représailles et punitions

Selon le coordonnateur spécial adjoint de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Piper, la hausse du nombre de démolitions est probablement une réponse à la vague récente de tentatives d'attaque au couteau des soldats israéliens par les Palestiniens et une volonté renouvelée de promouvoir l'expansion des colonies dans ces zones.

Une autre raison de la hausse du nombre de démolitions est citée par Moti Yogev, député du parti nationaliste religieux israélien Foyer juif: une rétribution pour l'étiquetage des produits des colonies par l'Union européenne. "Je ne doute pas que la ligne dure du gouvernement soit en partie le résultat des mesures unilatérales prises par l'Europe", a déclaré Moti Yogev, qui préside un sous-comité de la commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense pour la Cisjordanie, au site web français Trt.

2016: Plus de démolitions que jamais

Au cours des trois premiers mois de 2016, le nombre de démolitions a été sans précédent. Israël a détruit plus de maisons et autres types d'infrastructures construites avec l'aide européenne en Cisjordanie que durant toute l'année 2015. Plus de 120 bâtiments financés par des donateurs de l'UE ont été démolis.

Hébron Sud

Le 2 Février, les forces israéliennes ont démoli plus de 20 bâtiments palestiniens, dont 10 structures financées par l'UE dans la zone C de la Cisjordanie. Les bulldozers sont arrivés tôt ce jour-là dans les villages de Jinba et Halawa, laissant quelque 110 personnes, dont 60 enfants, sans-abris dans l'un des mois les plus froids de l'année et mettant en péril l'avenir de milliers d'autres. Les structures avaient été financées par la Commission européenne; d'autres avaient été co-financées par les gouvernements du Danemark et du Royaume-Uni dans le cadre des programmes de l'ONU.



“L'opération de mardi a été la plus grande en son genre en une décennie”, a rapporté l'ONG israélienne Breaking The Silence. Les médias ont décrit des enfants creusant dans les décombres pour retrouver leurs jouets après les incursions. “Des mesures ont été prises conformément à la loi”, a affirmé le COGAT. Un porte-parole de l'UE a déclaré à l'Agence France Presse (AFP) que “l'UE attend que ses investissements dans l'aide du peuple palestinien soient protégés contre les dommages et la destruction.” Ces villages datent du 19ème siècle, mais Israël a désigné la région comme un champ de tir militaire dans les années 1970 et a ordonné aux villageois de partir, déclenchant une longue bataille juridique.

Le projet agricole de Cisjordanie

Le 29 Février 2016, les autorités israéliennes ont démantelé un projet agricole financé par les pays-bas dans la zone C près de la rivière du Jourdain. Le projet agricole, dans lequel les pays-bas avaient investi 10 millions d'euros, enseignait aux Palestiniens comment utiliser la terre pour cultiver. Toutes les infrastructures du projet, y compris les outils et les hangars, ont été supprimées par Israël. Des sources diplomatiques ont fait valoir que l'acte était une forme de vengeance contre la décision de l'UE d'étiqueter les produits provenant des colonies israéliennes.

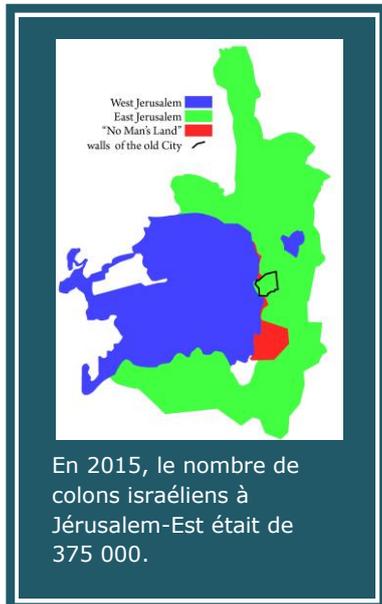
Le journaliste Jan Franke a dit à la BNR Newsradio, “Il n'y a pas grand chose qui peut être fait contre la décision israélienne de démanteler le projet. Il existe de nombreux projets d'aide européens en Cisjordanie, et pratiquement tous les projets et initiatives sont à la merci de l'armée israélienne. Ils ont le contrôle là bas. S'ils disent: “Nous allons démanteler, ce n'est pas autorisé”, alors vous restez là les mains vides.”

Le terrain de jeux de Zaatara

Le 12 Avril, les forces israéliennes ont démoli trois maisons palestiniennes dans le village de Cisjordanie occupée d'Al-Walaja, près de Bethléem, et un terrain de jeux pour enfants à Zaatara au sud de Naplouse. Aucun préavis n'a été émis avant la démolition du parc, qui avait été construit en 2015 avec un don d'environ 54 000 euros du gouvernement belge via le Fonds de développement municipal. Alexander De Croo, le ministre belge de la Coopération au développement, et Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères, ont condamné la démolition et ont exigé une explication immédiate. Cependant, pour le moment, le COGAT n'a pas répondu



Démolitions à Jérusalem-Est



Selon OCHA, 35 % des terres à Jérusalem-Est ont été confisquées pour une utilisation par les colonies israéliennes; seulement 13 % sont allouées pour les constructions palestiniennes. Une grande partie de la zone est déjà bâtie. En Mars 2009, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a noté que les démolitions à Jérusalem-Est "nuisent aux Palestiniens ordinaires, accentuent les tensions dans la ville, sapent les efforts visant à instaurer la confiance et à promouvoir les négociations, et sont contraires au droit international et aux engagements d'Israël".

Au cours des années de 2000 - 2013, les autorités israéliennes ont démoli 1 230 bâtiments à Jérusalem-Est⁹.

Positions sur Jérusalem-Est

Israël: Bien qu'ayant signé les Accords d'Oslo, qui soumettent le statut futur de Jérusalem à des négociations, Israël a unilatéralement déclaré Jérusalem sa capitale juive et l'a annexée. Le 17 Mai, 2015, le Premier

ministre Benjamin Netanyahu a réitéré le fait que "Jérusalem a toujours été la capitale du seul peuple juif et d'aucune autre nation."

Nations Unies: Les institutions des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, ont toujours affirmé que Jérusalem-Est est un territoire occupé et est, en tant que tel, soumis aux dispositions de la quatrième Convention de Genève de 1949. L'ONU ne reconnaît pas la proclamation par Israël de Jérusalem comme sa capitale. La résolution 63/30 de l'Assemblée générale (2009) a déclaré que "toutes les mesures prises par Israël, la puissance occupante, pour imposer ses lois, sa juridiction et son administration à la ville sainte de Jérusalem sont illégales et donc nulles et sans valeur aucune" et a demandé à Israël de "cesser toutes ces mesures illégales et unilatérales."

Union européenne: L'UE estime que, sans Jérusalem comme capitale partagée entre les deux futurs états, un accord de paix durable entre Israël et les Palestiniens ne sera pas possible. Toutefois, si les tendances actuelles se poursuivent, cette perspective devient de plus en plus improbable.

L'UE a affirmé qu'elle ne reconnaîtrait aucune modification des frontières d'avant 1967, y compris celles relatives à Jérusalem, autres que celles convenues par les deux parties. L'UE a également appelé à la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est et a appelé le gouvernement israélien à cesser tout traitement discriminatoire des Palestiniens dans la ville. L'UE soutient la construction des institutions à Jérusalem-Est, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des systèmes juridiques.

⁹ <http://www.pcbs.gov.ps/site/512/default.aspx?tabID=512&lang=en&ItemID=1071&mid=3172&wversion=Staging>

“ L'Union européenne a exposé sa position dans une déclaration de principes en Décembre dernier. Une solution à deux Etats avec Israël et la Palestine côte à côte dans la paix et la sécurité: un état palestinien viable en Cisjordanie, incluant Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza, sur la base des lignes de 1967. Il faut résoudre le statut de Jérusalem comme future capitale d'Israël et de la Palestine ”

- Catherine Ashton, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

La zone E1

E1 est une zone située dans la zone C en Cisjordanie, au nord-est de Jérusalem et à l'ouest de la plus grande colonie d'Israël, Ma'ale Adumim. La terre est reconnue comme étant palestinienne par l'UE et l'ONU. La saisie par Israël de la région met en péril l'avenir d'un Etat palestinien contigu.



1: Le centre de l'action

Environ 2 800 Bédouins vivent dans 18 zones résidentielles sur les collines à l'est de Jérusalem. Plus de 85 % d'entre eux sont des réfugiés. Les communautés ont toutes perdu l'accès à la terre en raison de l'expansion des colonies, la plupart ont des ordres de démolition en cours contre leurs maisons, aucune n'a accès au réseau d'électricité et seulement la moitié est connectée au réseau d'eau. Plus de 200 familles ont été transférées de la zone dans les années 1990, certaines par la force. Parmi celles-ci, plus de 85 % rapportent qu'elles ont dû abandonner leurs moyens de subsistance traditionnels. Au fil des années, les pays européens ont mis en garde Israël de ne pas construire dans cette zone, connue sous le nom E1, car cela créerait un bloc urbain reliant Jérusalem à la colonie de Ma'ale Adumim, perturbant les plans pour un état palestinien contigu. Puis, en Décembre 2012, les Palestiniens ont cherché la

Jabal Al-Baba

Le 8 Avril 2014, Israël a saisi trois projets d'aide humanitaire financés par l'UE sur le bord d'une zone de construction de colonie que l'UE considère comme une "ligne rouge". Trois abris ont été démantelés dans le quartier de Jabal Al-Baba, qui se trouve dans le couloir E1 de la Cisjordanie, reliant la colonie de Ma'ale Adumim à Jérusalem. En vertu de la loi israélienne, ces structures peuvent être démolies après une période de consultation de 21 jours, au cours de laquelle les résidents ont le droit de faire appel à la cour. Cependant, les autorités n'ont pas attendu que le processus judiciaire suive son cours; au lieu de cela, elles sont retournées à Jabal Al-Baba et ont recueilli les ordres d'arrêt des travaux qu'elles avaient distribués quelques heures auparavant, a rapporté Al-Jazeera. Une fois les abris démontés, il n'y avait plus de nécessité de poursuivre une procédure judiciaire; arrivé à ce point, l'administration civique israélienne a le droit de confisquer tout ce qui reste, sans préavis. Les trois abris étaient des caravanes préfabriquées, construites pour des familles devenues sans abri après les tempêtes violentes qui avaient frappé la région en Décembre. Elle avaient été financées par la branche de l'aide humanitaire de l'UE, la DG ECHO, et certaines avaient été fournies par l'Agence Française de Développement, Action Contre la Faim (ACF).

L'unique école élémentaire pour la communauté bédouine



Le 21 Février, les forces israéliennes ont démolie une école élémentaire et saisi tout son contenu dans la communauté bédouine d'Abu Al-Nawwar, à l'est de Jérusalem. Des témoins locaux ont déclaré que plus de 130 soldats répartis dans environ 30 véhicules militaires avaient pris d'assaut la communauté bédouine pendant les premières heures du jour, procédant à la démolition de l'école élémentaire, qui abritait six salles de classe pour les premiers et deuxième niveaux, et avaient saisi tout son contenu, y compris des bureaux et des chaises.

Abu Al-Nawwar, qui avait été construit avec des fonds européens, était l'unique école élémentaire pour la communauté. Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères et du développement international a publié un communiqué condamnant la démolition. Le communiqué a affirmé que le projet était situé dans une zone considérée par l'Union européenne comme "clé pour la viabilité de la solution à deux Etats" et a appelé les autorités israéliennes à "mettre un terme à ces opérations qui affectent des communautés déjà vulnérables."

Destructions massives à Gaza

Opération bordure protectrice

Pendant la guerre, plus de 2 147 Palestiniens, civils pour la plupart, ont été tués et environ 10 000 ont été blessés. L'attaque a détruit des infrastructures importantes, notamment des établissements d'éducation et de santé, des installations d'eau et d'assainissement, et même des quartiers entiers, tels que Shejaya et Khuza. Les installations financées par l'UE qui ont été endommagées incluaient des écoles de l'UNRWA, des puits, des réseaux d'eau, des réservoirs d'eau, des hôpitaux et des rues. L'évaluation détaillée des besoins (DNA) et le cadre de récupération pour la reconstruction de Gaza, réalisés par le Comité ministériel pour la reconstruction de Gaza sur l'opération bordure protectrice, ont documenté un dommage physique de 1,4 milliard de dollars à des structures, des biens et des contenus de bâtiments et 1,7 milliard de dollars de pertes économiques, qui comprennent la perte de revenus et des coûts opérationnels inattendus en raison de l'impact de la guerre.

La perte la plus élevée enregistrée dans l'évaluation DNA concernait le secteur de l'énergie, qui avait subi 58 millions de dollars de dégâts et 924 millions de dollars de pertes économiques, en grande partie en raison de la destruction totale de la centrale électrique de Gaza, qui a ensuite connu des coûts opérationnels exceptionnellement élevés résultant du besoin d'utiliser des générateurs électriques alimentés par carburant. Dans le secteur des transports, les dommages ont été de 42 millions de dollars. Le secteur de l'eau a subi 33 millions de dollars de dommages et 94 millions de dollars de pertes économiques, affaiblissant encore plus un système d'eau détérioré et dégradé. En temps normal, l'UE finance 70% des projets d'eau dans la bande, et selon les estimations CWMU non publiées, les dommages de la part de l'UE du secteur de l'eau ont atteint plus de 20 millions de dollars.

Station de pompage de l'UNRWA –Al Nussirat

Pendant la guerre de 2014, Israël a visé une station de pompage de l'UNRWA financée par l'UE dans le camp de réfugiés Nussirat qui servait environ 200 000 personnes. Elle avait été conçue dans le cadre d'une solution pour la crise de l'eau, dans laquelle les maladies se propagent en raison de la pollution des eaux souterraines. Les frappes aériennes ont laissé le camp avec 90 000 mètres cubes d'eaux usées non traitées ou partiellement traitées. Les responsables des services municipaux côtiers de distribution de l'eau ont dit à une équipe d'Euro-Med que l'installation avait été précédemment touchée par des frappes aériennes et d'artillerie

Le conflit entre Israël et Gaza de 2014

Entre le 7 Juillet et le 26 Août, la bande de Gaza a été témoin de l'escalade des hostilités la plus meurtrière depuis le début de l'occupation israélienne en 1967. Euro-Med a documenté les décès de 2 147 Palestiniens, dont 1 743 civils. Environ 500 000 personnes ont été déplacées au plus fort des hostilités et environ 100 000 restent sans-abri en Mai 2016. Les infrastructures publiques, dont la plupart avaient été financées par l'UE, ont subi de lourds dommages, notamment les installations d'éducation et de santé, et les installations d'eau et d'assainissement.

israéliennes, une première fois lors de l'opération Plomb durci en 2008 et une seconde fois durant l'opération Pilier de défense en 2012. A chaque fois, l'installation a été en grande partie détruite, et à chaque fois elle a été reconstruite avec des fonds européens. Selon les responsables des services publics, les dommages de 2014 ont été évalués à environ 358 000 euros.



Installation de traitement des eaux usées d'urgence

Pendant la guerre de 2014, des frappes aériennes israéliennes ont ciblé des puits d'eau dans différentes parties de la ville de Gaza, laissant des milliers de familles sans accès à l'eau potable pendant les 51 jours de l'agression. Le réseau d'assainissement a également été pris pour cible, avec l'aviation israélienne qui a frappé la station de pompage des eaux usées d'Abu Rashed financée par l'UE dans le nord-est. La station d'épuration sert la moitié de la ville de Gaza et a été

gravement endommagée, avec une perte estimée à 110 000 euros. Environ 25 millions de litres d'eaux usées non traitées ont été déversés dans la mer, entraînant un risque accru de maladie.

La Banque mondiale espère rectifier la situation avec la proposition du Projet de traitement des eaux usées d'urgence du nord de Gaza de 38.53 millions d'euros, conçu pour "atténuer les menaces immédiates et imminentes pour la santé et pour la sécurité de l'environnement pour les communautés qui entourent le lac effluent de l'usine de traitement des eaux usées de Beit Lahia et pour fournir une solution satisfaisante à long terme pour le traitement des eaux usées pour le gouvernorat du nord de Gaza". Cependant, le blocus israélien en cours et la menace de nouvelles hostilités soulèvent des doutes quant à la viabilité du projet.

Quel avenir pour l'aide à la lumière de la perspective de plus de destructions?

Compte tenu des pourparlers de paix au point mort actuellement, et plus généralement de l'absence de progrès en ce qui concerne la proposition d'un Etat palestinien indépendant, certaines personnes en Europe remettent en question la sagesse d'investir davantage de fonds dans les Tpo. Cela est particulièrement vrai à la lumière des mesures d'austérité mises en place suite à la crise de la dette dans toute la région et à la vague de réfugiés en provenance de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan.

Caroline du Plessix, politologue française spécialiste de la politique européenne prônant la solution des deux États, a déclaré dans le journal IRIN: "Il n'existe pas d'État palestinien à ce jour. La question c'est : que finançons-nous? Aidons-nous Israël à maintenir l'occupation, ou aidons-nous véritablement les Palestiniens à construire leur indépendance ?", Caroline a poursuivi: "Les États membres de l'UE sont aujourd'hui bien plus conscients qu'autrefois du fait que leur argent n'a pas permis la création d'un État palestinien indépendant."

Les Nations Unies, l'UE et les pays qui financent les projets de reconstruction, en particulier à Gaza, craignent naturellement que tout nouvel investissement se révèle futile si les causes sous-jacentes du conflit ne sont pas abordées. "Nous craignons que tout ce que nous aidons à reconstruire soit détruit à nouveau", a déclaré un diplomate européen en charge de l'aide au développement dans les territoires palestiniens occupés¹⁰. "Nous avons besoin d'un changement fondamental dans la situation afin que nous ne répétions pas ce qui continue à se produire."

¹⁰ <http://origin.francophone.sahartv.ir/news/le-r%C3%A9gime-sioniste-d%E2%80%99isra%C3%ABl-d%C3%A9truit-ce-que-le-monde-construit-13702>

Recommandations

L'Observatoire Euro-Med pour les droits de l'Homme invite instamment la Commission européenne et les Etats membres de l'UE à:

1. Enquêter et rapporter publiquement toute destruction ou endommagement de structures construites avec le financement de l'ONU, de l'UE ou des Etats membres sur la terre palestinienne.
2. Se servir de réunions avec les autorités israéliennes pour articuler une position européenne claire et cohérente sur les démolitions et la destruction des projets financés par l'UE.
3. Demander un dédommagement de la part d'Israël si d'autres projets financés par l'ONU, l'UE ou les Etats membres sont détruits.
4. Continuer d'investir dans le développement palestinien, mais pénaliser considérablement le gouvernement israélien quand des projets financés par l'ONU- ou l'Europe- sont ciblés.
5. Entreprendre une mise en œuvre plus active et visible de la politique de l'UE sur les Tpo.



Euro-Med Monitor
FOR HUMAN RIGHTS

الأورو متوسطي لحقوق الإنسان

Israel's Repetitive Destruction of EU-Funded Projects in Palestine

Bureau de Genève

Maison des Associations, Rue des Savoises
15, Ch- 1205 Geneve.
Email: Geneva@euromedmonitor.org
Tel / Fax. 0041223211255
Mob. 0041767150451

Bureau de Palestine

Gaza city, Rue de Charles de Gaulle.
Email: Maha@euromedmonitor.org
Tel. 00970598435000